

Siège
35, route de la Quemine
71500 Branges

EXTRAIT
du registre des délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Louhannais

Séance du 20 juin 2023

Séance du 20 juin 2023
Nombre de membres
du Comité Syndical
en exercice : 96

Présents à la séance : 60
Votants : 68

Date de la convocation :
8 juin 2023
Date de l'affichage :
22 juin 2023

Objet de la délibération

**Admission en non
valeurs et créances
éteintes.**

L'an deux mille vingt-trois, et le vingt du mois de juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du SIVOM du Louhannais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle du Marais, à Branges, sous la présidence de M. Christian CLERC.

Les délégués représentent leur communauté de communes d'appartenance pour les délégués de Bresse Louhannaise Intercom' et leur commune d'appartenance pour les autres pour la compétence SPANC, leur communauté de commune d'appartenance pour la compétence SIREN et les deux simultanément pour la compétence SIVOM.

Présents : Mmes BAILLET Pascale, BEY Sandra, BLANCHARD Karine, BOISSOT Agnès, BUTTIGIEG Auréline, COLIN Christelle, DEJEAN-AGRON Marie, DIMBERTON Marie, DUROUX Nadine, FAUVEY Audrey, FRAPPET Martine, GROSS Stéphanie, GUIGON Martine, JAEGER Claire, JAILLET Françoise, KOCKELBERGH Suzanne, LACROIX MFOUARA Béatrice, LAGUT Jocelyne, LARUE Anne, MOREL Martine, POULARD Magalie, PUGEAUT Angéline, RODOT Nelly, MM BERNARD Eric, BESSON Stéphanie, BEY Pascal, BOILLET Stéphanie, BORNEL Daniel, BRAUD Benjamin, CHAMBON Dominique, CHASSERY Robert, CLERC Jean-Yves, CLERC Christian, COLIN David, COUCHOUX Eric, COULON Jean-François, DONGUY Roger, DUBOIS Claude, FATET Alain, FERRE Jérémy, FONFREIDE Serge, GALOPIN Christophe, GAUTHIER Bernard, GELOT Jacques, GONTCHARENKO Alain, GROS Stéphanie, GUIGUE Jean Michel, LABOURIAUX Daniel, MALIN Jacky, MARICHY Patrick, MASSOT Denis, MERLIN Denis, MOREY Pascal, PERNIN Philippe, PERRET Michel, PIRAT Daniel, POUSSIN Luc, TABOURET Christophe, VADOT Anthony, VICCHIO Stéphanie.

Excusés (représentés par) : Mmes COUILLEROT Chantal (BAILLET Pascale), DA SILVA Mariana (FRAPPET Martine), GRAPIN Annick (LARUE Anne), MALOIS Jessica (COLIN Christelle), TISSERAND Patricia (CHASSERY Robert), MM BLANC Eric (CLERC Christian), FERRIER Antoine (PUGEAUT Angéline), SERRAND Franck (GROS Stéphanie).

Excusés non représentés : Mmes CHAUSSAT Virginie, MALAISE Laure, THEVENET Catherine, VINCEROT Béatrice, MM BENARD Théo, CABUT Jérôme, CAUZARD Philippe, DAVID Frédéric, DE VECCHI Eric, VITTAUD Jean-Pierre.

Absents : Mmes BONIN Sylviane, DEBEAUNE Valérie, GAUTHIER Sophie, GUILLOT Jennifer, WILLAUER Françoise, MMBADET Guillaume, BARBOTTE Alain, CAMUS Denis, COLIN Jean-François, FARIA Xavier, LAURENCY Didier, MEUNIER Stéphanie, MORAND Johan, MORAND Stéphanie, PILLON Christophe, REBOULET Jean Michel, VIVANT Jérôme, WITMANS Matthijs.

○○○○○

Suite aux relances réalisées par le trésor public concernant certaines factures impayées de 2017 à 2023 il s'avère qu'un certain nombre d'entre elles ne sont pas recouvrables. Aussi est-il nécessaire d'admettre ces créances en créances éteintes et en non-valeur afin d'apurer les comptes du SIREN et du SPANC, les sommes correspondantes étant prévues au budget.

SIREN :

Non valeurs TTC : 59 630,92 €

Créances éteintes TTC : 7 859,41 €

SPANC :

Non valeurs TTC : 7 567,47 €

Le comité syndical décide par 67 voix pour et une abstention d'approuver les admissions en non-valeur et créances éteintes telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré le 20 juin 2023

Pour extrait conforme

Le Président,
Christian CLERC.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu à la Sous-Préfecture le 22 juin 2023.

Publié, affiché, notifié le 22 juin 2023.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/06/2023

Application agréée E-legalite.com